

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_065_CC_40
*Avenant 8 au contrat de Délégation de
Service Public relative à l'exploitation des
Transports Urbains*

Nombre de votants : 34

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad
OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M.
Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme
Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles
HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe
ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie
ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick
BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M.
Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle
BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE
procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU
procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M.
Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 065 CC 40 : AVENANT 8 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À L'EXPLOITATION DES TRANSPORTS URBAINS

Le Président de séance expose :

Contexte

Le Territoire de l'Ouest a conclu un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des transports urbains sur le territoire communautaire avec le Groupement Momentané d'Entreprises (GME) conjoint TRANS'OUEST représenté par la SEMTO, mandataire solidaire.

Ce contrat a pris effet le 1er octobre 2016 pour une durée de 8 ans et 7 avenants au contrat ont été passés depuis sa date de démarrage :

L'**avenant n°1** a pris en compte diverses modifications et ajustements intervenus depuis la mise œuvre au 1er octobre 2016 du contrat de DSP.

L'**avenant n°2** a pris en compte diverses modifications et ajustements dont la mise en œuvre d'un nouveau réseau à Trois-Bassins en juillet 2018.

L'**avenant n°3** a pris en compte diverses modifications et ajustements dont le report de la mise en œuvre du projet NKO (Nouveau Kar Ouest).

L'**avenant n°4** a pris en compte diverses modifications et ajustements dont la mise en place de la nouvelle charte graphique, les solutions innovantes et les ajustements de l'offre.

L'**avenant n°5** a pris en compte diverses modifications et ajustements, dont notamment la mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique.

L'**avenant n°6** a pris en compte diverses modifications et ajustements, dont notamment la prorogation de 9 mois de la DSP.

L'**avenant n°7** a pris en compte diverses modifications et ajustements, dont notamment la mise en place d'adaptations de réseau Kar'Ouest, l'extension de Kar'La Nuit' ainsi que la prise en compte de la destruction de véhicules du TCO.

Cette note vise à présenter et à proposer à la commission mobilité et transports un **8ème avenant au contrat de DSP**, prenant en compte notamment la prorogation de 3 mois de la DSP.

Le projet d'avenant

Les parties : le Territoire de l'Ouest et le GME TRANS'OUEST, composé des sociétés SEMTO, SETCOR, STARTOI, TOM et TRANSREO, dont le mandataire solidaire est la SEMTO.

Liste des mesures traitées par l'avenant :

- Destruction de véhicules appartenant au TCO ;
- Prorogation du contrat de Délégation de Service Public (DSP) de 3 mois supplémentaires avec une tranche optionnelle d'1 mois (yc les surcoûts d'assurance) ;

- Prise en charge, pendant la période de prorogation de la DSP, de l'impact de l'augmentation de la consommation de carburant des véhicules mis à disposition par le Territoire de l'Ouest.

Les impacts de ces mesures seront déterminés avec les données d'entrées suivantes :

- L'ensemble des mesures sera calculé avec échéance au 30/09/2025, date de la prorogation pour la tranche ferme ;
- La prorogation de 3 mois sera calculée sur la base de l'avenant 7.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 06/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 8 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **VALIDER le projet d'avenant n°8 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transports urbains ;**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer cet avenant ainsi que toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président